Bobigny (93) : chants révolutionnaires des Tigres Tamouls, coups de couteau et amnésie générale pour la Saint-Valentin

17/02/2021 à 18h48



Personne ne se souvient plus vraiment de ce qui s'est passé. Les invités avaient bu de la vodka, beaucoup. Quand la police est intervenue dimanche à 17h55 dans cet appartement du quartier du Chemin-Vert à Bobigny (Seine-Saint-Denis), il y avait du sang dans toutes les pièces, et surtout sur une feuille de boucher et sur une planche.

[…]

«Il a dû se cogner contre un meuble»

Ce mercredi, dans le box du tribunal de Bobigny, cet homme de 42 ans, réfugié politique et originaire du Sri Lanka, nie avoir porté des coups avec la feuille de boucher et la planche. «Tout allait bien puis il y a eu une bousculade, explique-t-il. Je l'ai poussé, il est tombé. Il a dû se cogner contre un meuble.»

La victime n’est pas là pour confirmer cette version. Elle n’a pas porté plainte, de peur des représailles. Elle confiera d’ailleurs aux policiers avoir déjà reçu des menaces à ce sujet.

La victime a été blessée au front avec la planche et par le couteau au menton. «On était très proche de la gorge», relève le substitut du procureur. **L’auteur des coups a été condamné à douze mois de prison, dont six mois avec sursis, avec incarcération immédiate.**

Le Parisien